



Vente immobiliere difficile

Par **Francois ROGE**, le **05/03/2018** à **08:26**

Bonjour à tous,

J'ai contracté un prêt immobilier + un prêt action logement chez [tartempion] pour l'acquisition d'un bien immobilier en 2014 avec un co-emprunteur, mon ex-compagne solidaire. Depuis le mois de septembre 2017, mon ex-compagne est partie sans donner de nouvelles (pas de nouvelle adresse, plus joignable par téléphone). J'assure donc seul l'ensemble des dépenses liées à la maison, crédit, impôt foncier ..). La maison est en vente depuis septembre car mon ex-compagne a bien voulu signer les mandats de vente aux agences immobilières.

Aujourd'hui je souhaite faire évoluer le prix en baisse car le marché immobilier n'est pas évident aujourd'hui mais je ne peux rien faire dans son accord.

Je me retrouve donc sans les reins de cette vente à attendre une vente Le problème qui se pose aujourd'hui est que je perd beaucoup d'argent chaque mois à assurer seul l'ensemble de ces dépenses et dans 2 mois, je ne serai plus en mesure de pouvoir payer. Cette situation me pèse énormément et j'ai peur d'une saisie immobilière. Si quelqu'un peut me donner des conseils sur les possibilités de se défendre par le biais d'un avocat ?

Vous remerciant par avance

Par **astonished**, le **06/03/2018** à **12:06**

Prenez rendez vous dans votre mairie pour un conseil avocat gratuit